

Plans Communaux de Sauvegarde



1h pour tout savoir

16 décembre 2025



Céline KELLER
Responsable des missions
prévention

Les Vosges et les risques naturels et technologiques

Vosges
OR
Vosges

Un séisme de magnitude 4 ressenti dans le département ce lundi soir
Vosges Matin - 29 mai 2023 à 21:54 | mis à jour le 30 mai 2023 à 21:21 - Temps de lecture : 1 min



Des secousses ont été ressenties du côté de Remiremont. Photo VM / Jerome HUMBRECHT

Golbey OUVERT 09:00-19:00

Tempête sur la cité

Apocalyptique !

Toitures arrachées, arbres déracinés, cheminées brisées, voies de circulation coupées, mobilier urbain fortement endommagé : la cité a énormément souffert, hier toute la journée des affres de la tempête. On n'avait jamais vu cela !

Sécheresse : la totalité des Vosges placée en alerte, avec de nouvelles restrictions
Le 27 avril 1895, la digue de Bouzey céda faisant 87 morts
Un drame épouvantable s'est abattu sur les Vosges en 1895. La rupture de la digue de Bouzey et la vague immense qui a déferlé dans toute la vallée de l'Avière ont fait 87 morts et tout emporté sur son passage.

Katrin TLUCZYKONT - 11 avr. 2021 à 10:30 | mis à jour le 12 avr. 2021 à 09:40 - Temps de lecture : 2 min

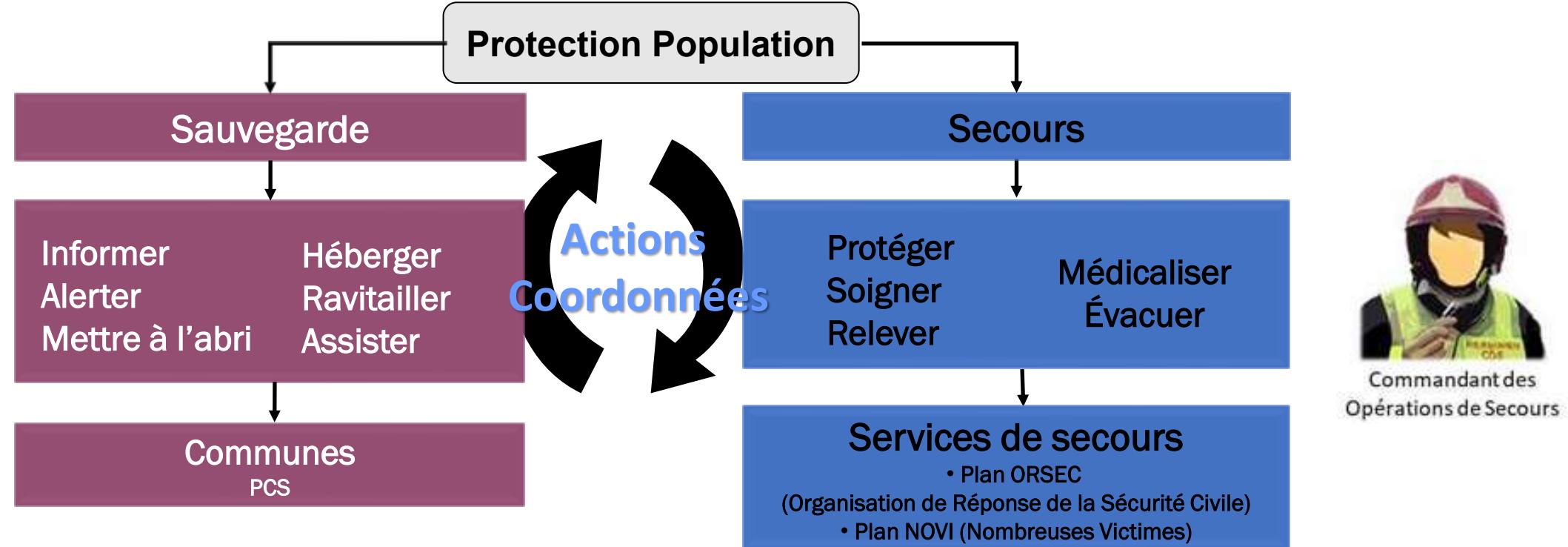


Un paysage de déolation après le passage de la vague meurtrière dans les villages. Le lac s'est vidé en un quart d'heure. Photo DR

l'accueil de la mairie, une cellule de crise s'est immédiatement mise en place dans la

estion

Face à ces risques, qui doit réagir ?



Comment s'organise le maire ?



Avec le PCS !

Le Plan Communal de Sauvegarde

Le PCS donne un contexte légal à l'organisation à mettre en œuvre lors d'une catastrophe

→ [Le maire et son pouvoir de police](#)

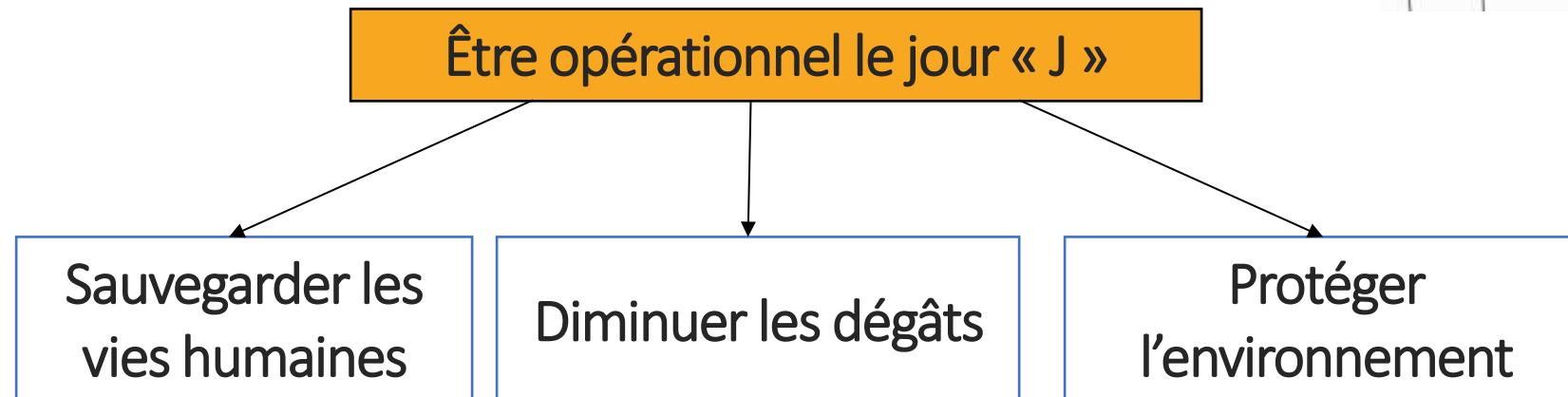
Obligation de prendre les dispositions nécessaires sur sa commune en cas d'événement pouvant menacer sa population.

Le PCS ?

Objectifs du PCS

Se préparer préalablement à un évènement affectant la population :

- Mode d'organisation et outils techniques
- Formation



Que contient un PCS ?

- Modalités d'alerte de la population
- Recensement des moyens matériels et humains de la collectivité
- Recensement des centres d'hébergements de la collectivité (publics et privés)
- « Procédures » de réaction à des évènements majeurs / perturbations de la vie courante
- Communication aux médias
- Recensement des personnes vulnérables
- Plan de distribution des pastilles d'iode
- ...

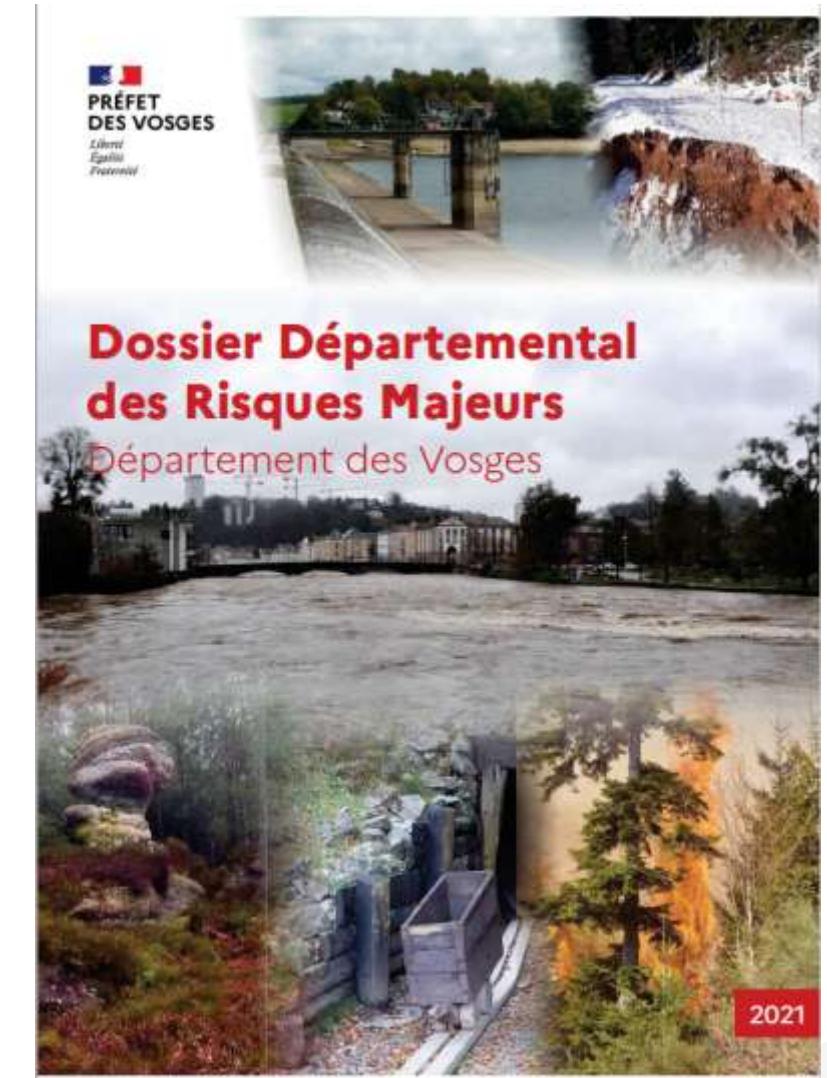


Est-ce que cela s'impose à votre commune ?

Le DDRM - Dossier Départemental des Risques Majeurs indique les risques majeurs pour les communes du département.

Le DDRM est révisé tous les 5 ans
Dernière MAJ réalisée en 2021

Document révisé attendu en 2026 ou début 2027



Est-ce que cela s'impose à votre commune ?

INSEE	COMMUNE	INONDATION	SEISME	MOUVEMENTS DE TERRAIN	RADON	RISQUE INDUSTRIEL	TMD ROUTE OU FERRE	TMD DESCENTE A FORTE DECLIVITE	TMD CANALISATION	BARRAGE
88462	LE SYNDICAT	PPRNi Moselotte	Modéré		Zone 3					
88463	TAINTRUX	•	Modéré		Zone 3					
88464	TENDON	•	Modéré	Retrait gonflement argiles	Zone 1					
88466	THEY-SOUS-MONTFORT	•	Très faible		Zone 1					
88467	THIEFOSSE	PPRNi Moselotte	Modéré	Retrait gonflement argiles	Zone 3					
88468	LE THILLOT	PPRNi Moselle Amont	Modéré		Zone 3					
88469	THIRAUTOUR		Très faible	Retrait gonflement argiles	Zone 1					
88470	LE THOLY		Modéré	Retrait gonflement argiles	Zone 3					
88471	LES THONS	PPRNi Saône Amont	Faible	Retrait gonflement argiles	Zone 1					
88472	THUILLIERES		Faible	Retrait gonflement argiles	Zone 1					
88473	TIGNECOURT	•	Faible	Retrait gonflement argiles	Zone 1					
88474	TILLEUX	•	Très faible	Retrait gonflement argiles	Zone 1					
88475	TOLLAINCOURT	•	Très faible	Retrait gonflement argiles	Zone 1					
88476	TOTAINVILLE		Très faible	Retrait gonflement argiles	Zone 1					
88477	TRAMPOT		Très faible		Zone 1					
88478	TRANQUEVILLE-GRAUX	•	Très faible	Retrait gonflement argiles	Zone 1		Route			
88479	TREMONZEEY		Modéré	Retrait gonflement argiles	Zone 1					
88480	UBEXY		Faible	Retrait gonflement argiles	Zone 1					
88481	URIMENIL		Modéré		Zone 1					
88482	URVILLE		Très faible	Retrait gonflement argiles	Zone 1		Route			
88483	UXEGNEY	•	Modéré	Retrait gonflement argiles	Zone 1					
88484	UZEMAIN		Modéré		Zone 1					
88485	LA VACHERESSE-ET-LA-ROUILLE	•	Très faible	Retrait gonflement argiles	Zone 1					
88486	VAGNEY	PPRNi Moselotte	Modéré		Zone 3					
88487	LE-VAL-D'AJOL	PPRNi Combeauté	Modéré	Retrait gonflement argiles	Zone 3					
88488	VALFROICOURT	•	Faible	Retrait gonflement argiles	Zone 1					
88489	VALLEROY-AUX-SAULES	PPRNi Madon Centre	Faible	Retrait gonflement argiles	Zone 1					
88490	VALLEROY-LE-SEC		Faible	Retrait gonflement argiles	Zone 1					
88491	LES VALLOIS	PPRNi Madon Amont	Faible	Retrait gonflement argiles	Zone 1					
88492	LE VALTIN	•	Modéré	Retrait gonflement argiles	Zone 3					
88493	VARMONZEEY	•	Faible	Retrait gonflement argiles	Zone 1					
88494	VAUBEXY	•	Faible	Retrait gonflement argiles	Zone 1					
88495	VAUDEVILLE		Modéré	Retrait gonflement argiles	Zone 1					
88496	VAUDONCOURT		Très faible	Retrait gonflement argiles	Zone 1		Route			
88497	VAXONCOURT	PPRNi Moselle Aval	Faible	Retrait gonflement argiles	Zone 1		Ferré			
88498	VECOUX	PPRNi Moselle Amont	Modéré	Retrait gonflement argiles	Zone 3					

Est-ce que cela s'impose à votre commune ?



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Mieux connaître les risques sur le territoire

Contact

Paramètres d'affichage

Rechercher



Particulier

Collectivité

Expert

Connaître les risques sur ma commune

Veuillez renseigner votre commune

Code postal, nom de commune

Accéder à mes risques

<https://www.georisques.gouv.fr/accueil-collectivite>

Les risques sur Uxegney

[← Faire une nouvelle recherche](#)

[← Faire une nouvelle recherche a l'adresse](#)

📍 Commune recherchée : 88390, Uxegney

Ce tableau de bord délivré à titre informatif a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous. [Voir les CGU](#)

Communiquer sur Géorisques auprès de mes administrés

Vous habitez sur la commune : 88390, Uxegney ?

Découvrez les risques alentours à votre adresse

Rechercher



Risques naturels identifiés (6)

Risques technologiques identifiés (2)

Est-ce que cela s'impose à votre commune ?



INONDATION

Il sur ma commune : EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

Il sur ma commune : EXISTANT



SÉISME

Il sur ma commune : MODÉRÉ



MOUVEMENTS DE TERRAIN

Il sur ma commune : EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES

Il sur ma commune : MODÉRÉ



RADON

Il sur ma commune : FAIBLE

Est-ce que cela s'impose à votre commune ?

Risques technologiques identifiés : 2



POLLUTION DES SOLS

Sur ma commune : CONCERNÉ

[Accéder aux informations détaillées →](#)



RUPTURE DE BARRAGE

Sur ma commune : CONCERNÉ

[Accéder aux informations détaillées →](#)

En cas d'évacuation d'urgence de votre domicile, vous partez avec quoi ?



En tant qu'usager, comment je dois réagir ?

Evacuation ?

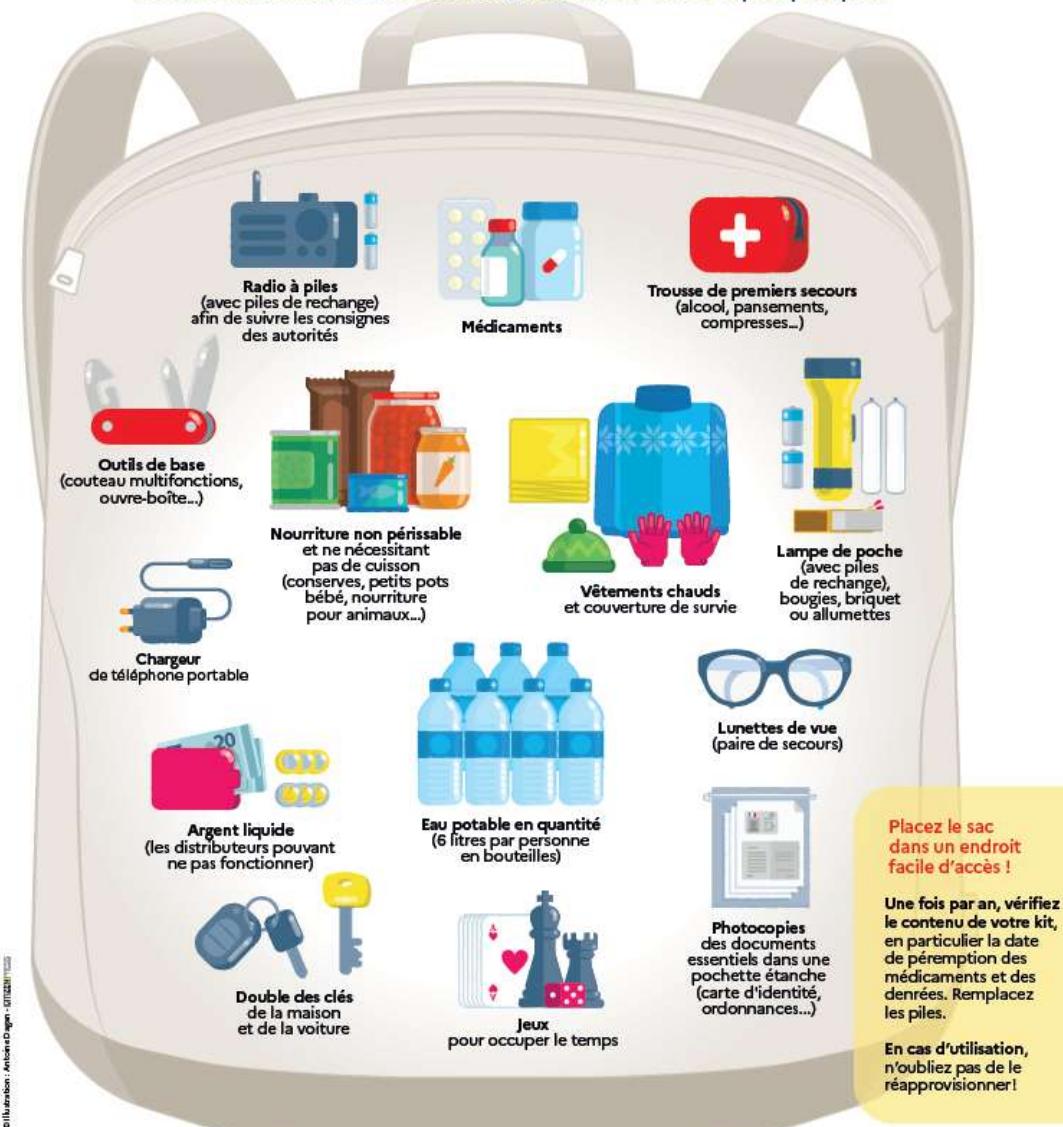
Confinement ?



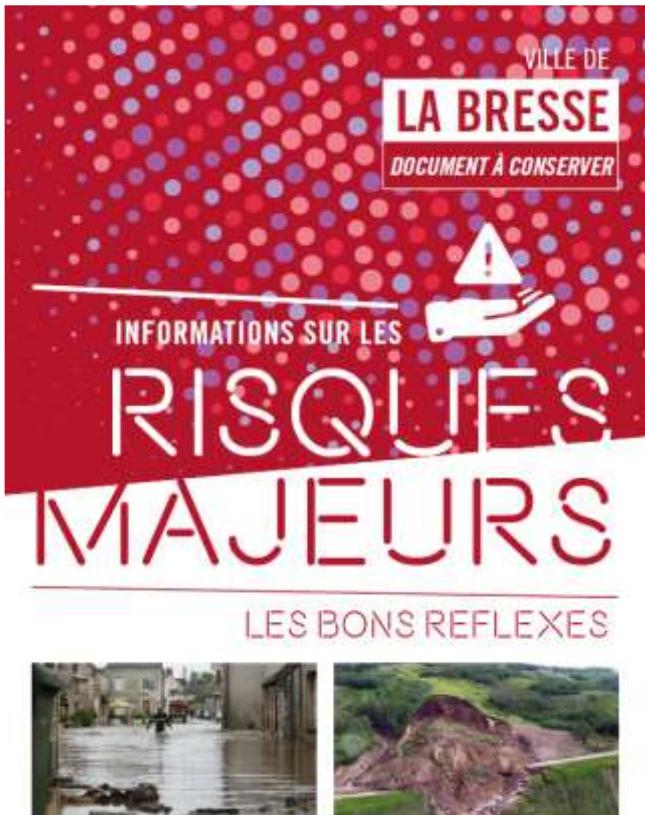
Votre kit d'urgence



Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, les premières 72 heures sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.



Quelle conduite adopter ?



Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Le DICRIM

Le DICRIM est un document réalisé par le maire et consultable en mairie qui a pour objectif d'informer les habitants de la commune sur :

- les risques naturels et technologiques,
- les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en œuvre,
- les moyens d'alerte en cas de risque.

COMMENT SUIS-JE ALERTÉ / INFORMÉ ?

Tout comme le Préfet du département, le Maire, au titre de son pouvoir de police, alerte et informe ses concitoyens d'une menace ou d'un événement majeur mettant en jeu leur sécurité.

LES MOYENS D'ALERTE

En cas de danger imminent sur ma commune, l'alerte est donnée par :

- ▶ Application Panneau Pocket : inscrivez vous sur www.panneaupocket.com/telechargez-panneaupocket-lapplication-de-votre-mairie/
- ▶ Alerte réalisée par l'équipe municipale : porte à porte, mégaphone, appels téléphoniques.
- ▶ Sirène pour incident nucléaire
- ▶ Dispositif FR-Alert : déclenchement par la Préfecture



LES MOYENS D'INFORMATION

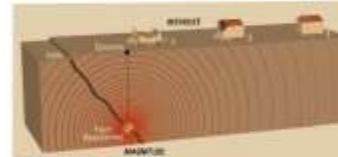
- ▶ DDRM (2021).
- ▶ Radio : France Inter : [93.4] France Bleu : [91.5] France info : [106.1]
- ▶ Télévision (France 3 Région / France Info TV) – Vigilance météo (météo-France)
- ▶ www.vosges.gouv.fr et www.georisques.gouv.fr

RISQUE SISMIQUE

Un séisme ou tremblement de terre se traduit en surface par des vibrations du sol.

Il provient de la fracturation des roches en profondeur ; celle-ci est due à l'accumulation d'une grande énergie qui se libère, créant des failles, au moment où le seuil de rupture mécanique des roches est atteint.

LE RISQUE SUR LA COMMUNE



La collectivité est située dans une zone de réglementation paraisismique de niveau 3, aléa moyen.

LES BONS REFLEXES



DÈS LA PREMIÈRE SECOUSSÉ

- ▶ À l'intérieur : se placer près d'un mur, d'une colonne porteuse ou sous des meubles solides.
- ▶ Ne pas utiliser l'ascenseur
- ▶ À l'extérieur : s'éloigner le plus possible des bâtiments, des arbres, des lignes à haute tension. S'accroupir et se protéger la tête
- ▶ En voiture : s'arrêter et rester à l'intérieur. L'habitacle vous protégera des chutes d'objets
- ▶ Ne pas téléphoner (libérer les lignes pour les secours)

A L'ARRÊT DES SECOUSSÉES

- ▶ En cas de séisme important, évacuer le bâtiment
- ▶ Ne pas rentrer chez soi sans l'autorisation des autorités compétentes
- ▶ Écouter la radio
- ▶ Ne pas allumer de flamme avant d'avoir la certitude qu'il n'y a pas de fuite de gaz
- ▶ Vérifier que personne n'est resté coincé dans les ascenseurs

**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**

Réponses à vos éventuelles questions





- Atelier Mise à jour du DU (1/2 journée) : **13 janvier 2026**
- Formation continue ACP : **26 et 27 janvier 2026**
- Développer sa communication autour de la prévention : **2 avril 2026**
- Formation préalable ACP : **4, 5, 6 et 26, 27 mai 2026**

<https://88.cdgplus.fr/agenda-formation-sante-securite-au-travail/>

Formations SST proposées par le CDG88 à partir de 2026



Formation initiale : **27 au 28 avril 2026**

Contactez le service formation du CDG88 pour plus de précisions
et mise en place de formations en intra !

03 54 04 62 66

Calendrier 2026 publié

Prochaine réunion de la F3SCT du CDG88 : **10 février 2026**

Calendrier des instances paritaires

ANNÉE 2026



Calendrier des Instances Paritaires C.A.P



Calendrier des Instances Paritaires C.S.T



Calendrier des Instances Paritaires C.C.P



Calendrier de la F3SCT

**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**

Réponses à vos éventuelles questions

